



2022-ko AGORRILAREN 3-ko bilkura

Séance du 2 AOUT 2022

Bi mila hogeitun urtean, agorrilaren 3-an, arratseko zortziak eta erditan, herri huntako kontseilua, behar bezala deitua, legeak agintzen duen kopuruan bildu da, bere bilkuren usaiako tokian, Jean Michel ANCHORDOQUY lehendakari zapean, Auzapeza

L'an deux mil vingt, le 2 aout à vingt heures, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Jean Michel ANCHORDOQUY, Maire

Présents : ANCHORDOQUY Jean Michel,

OXOBY Monique, IBARROLA Pascal-

SABAROTS Anne Marie, SEYCHAL Antton, URRIZAGA Peio, CEDARRY Suzanne- BIDONDO Jean Pierre. ETCHEVERRY Bernadette- ONDICOL Beñat- INCAURGARAT Nathalie MARISCO Jean Pierre,

Absent : ARROSSA Lidia- ORHATEGARAY Ramuntxo,

Secrétaire de séance : Antton Seychal

Présents : 12/14

2022/ 54- Classification du Chemin Jauregia : Début d'enquête publique

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le chemin Jauregia, autrefois chemin rural sur le cadastre napoléonien est à classer.

Le conseil municipal, a délibéré au conseil de Juin 2022 :

■ **demande** le classement de ce chemin EN TANT QUE CHEMIN RURAL.


◆ **autorise** le Maire pour procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant (contrôle de légalité, APGL, frais d'émoluments).

◆ Missionne Madame LACOIN-VILLENAVE Françoise comme commissaire-enquêteur.

Il est désormais nécessaire de délibérer afin d'acter le début de l'enquête publique.

Et ont signé au registre les membres p
Pour extrait certifié conforme
JM. ANCHORDOQUY



présents
Envoyé en préfecture le 03/08/2022
Reçu en préfecture le 03/08/2022
Affiché le 
ID : 064-216401240-20220802-03082022004-DE